



## MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°39/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

**Etaient présents** : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

**Absents excusés** : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

**Pouvoir** : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud  
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

**DELIBÉRATION**

**OBJET** : Subvention les Terres de Jim Normandie

**Vu** la demande de subvention adressée à la commune dans laquelle Les Terres de Jim Normandie demandent une participation pour la grande fête agricole des 12,13 et 14 septembre 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Le Conseil Municipal de la Commune de Fresnay le Long après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de ne pas attribuer de subvention à Les Terres de Jim Normandie pour les motifs suivants :

- ✓ Le montant total prévu pour les subventions 2025 a déjà été attribué,

Secrétaire de Séance :  
Marie-Claude DORMEVAL

Fait et délibéré le 02 Septembre 2025  
Le Maire,  
Ludovic NOYEAU



VOTE	0 POUR	8 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------